



Procès-verbal
Le jeudi 9 mai 2002 - n° 98

10 heures

Présidente : Mme Louise Harel

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

TABLE DES MATIÈRES

La séance est ouverte à 10 h 07.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

Mme Beaudoin, ministre des Relations internationales, propose que le projet de loi n° 52, Loi modifiant la Loi sur le ministère des Relations internationales et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Boisclair, leader du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la présente séance.

Adoption du principe

M. Sylvain Simard, ministre de l'Éducation, propose que le principe du projet de loi n° 83, Loi modifiant la Loi sur l'aide financière aux études, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

9 mai 2002

À 11 h 59, M. Bissonnet, troisième vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

La séance reprend à 14 h 07.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

Mme Marois, ministre d'État à l'Économie et aux Finances, dépose :

Le rapport annuel du Bureau des services financiers, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2001 ;

(Dépôt n° 1135-20020509)

Le rapport 2001 sur la tarification en assurance automobile ;

(Dépôt n° 1136-20020509)

Les états financiers des organismes et des entreprises du gouvernement du Québec.

(Dépôt n° 1137-20020509)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

9 mai 2002

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté sur la motion de Mme Beaudoin, ministre des Relations internationales, proposant l'adoption du projet de loi n° 52, Loi modifiant la Loi sur le ministère des Relations internationales et d'autres dispositions législatives.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 98 en annexe)

Pour : **86** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 52 est adopté.

Motions sans préavis

M. Simard, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission de la culture procède à des consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 104, Loi modifiant la Charte de la langue française, les 15, 16 et 21 mai 2002, et à cette fin, qu'elle entende les personnes et organismes suivants :

Le mercredi 15 mai 2002

09 h 30 à 09 h 45	Remarques préliminaires du groupe parlementaire formant le gouvernement
09 h 45 à 10 h 00	Remarques préliminaires du groupe parlementaire formant l'opposition
10 h 00 à 10 h 45	Centrale des syndicats démocratiques
10 h 45 à 11 h 30	Confédération des syndicats nationaux
11 h 30 à 12 h 15	Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
15 h 00 à 15 h 45	Centrale des syndicats du Québec
15 h 45 à 16 h 30	Fédération des commissions scolaires
16 h 30 à 17 h 15	Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec
17 h 15 à 18 h 00	Fédération des cégeps

9 mai 2002

Le jeudi 16 mai 2002

09 h 30 à 10 h 15	Conseil de vente au détail
10 h 15 à 11 h 00	Conseil du patronat
11 h 00 à 11 h 45	Mouvement national des québécois
11 h 45 à 12 h 30	Chambre de commerce du Québec
15 h 00 à 15 h 45	Association des écoles privées non subventionnées
15 h 45 à 16 h 30	Institut Missisquoi (M. Jack Jedwad)
16 h 30 à 17 h 15	Québec community groupe network
17 h 15 à 18 h 00	Association des commissions scolaires anglophones du Québec

Le mardi 21 mai 2002

09 h 30 à 10 h 15	Parti québécois
10 h 15 à 11 h 00	Parti libéral du Québec
11 h 00 à 11 h 45	Action démocratique du Québec
15 h 00 à 15 h 45	M. Gérald Larose
15 h 45 à 16 h 00	Remarques finales du groupe parlementaire formant l'opposition
16 h 00 à 16 h 15	Remarques finales du groupe parlementaire formant le gouvernement

QU'une période de 30 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, partagée également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés formant l'opposition ;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 15 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 30 minutes partagées également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés formant l'opposition.

QUE la ministre d'État à la Culture et aux Communications soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

9 mai 2002

M. Legault, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la campagne de l'œillet qui se déroulera durant le week-end de la Fêtes des mères et qu'elle souligne l'importance de la sensibilisation du public à la sclérose en plaques et de la recherche pour vaincre cette maladie neurologique malheureusement la plus répandue chez les jeunes adultes.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Mme Beaudoin, ministre des Relations internationales, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la 32^e marche 2/3 qui se tiendra le 11 mai 2002 à Montréal sous le thème « Consomm'acteur debout! », qu'elle adresse ses félicitations aux organisateurs du Club 2/3, qu'elle souligne l'engagement des jeunes Québécoises et Québécois qui participent à cette marche en faveur des populations moins favorisées et, enfin, qu'elle réaffirme sa solidarité et son engagement envers ces mêmes populations moins favorisées.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

9 mai 2002

Avis touchant les travaux des commissions

M. Simard, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin d'entendre les intéressés et de procéder à l'étude détaillée du projet de loi n° 207, Loi modifiant la Loi constituant en corporation l'«Association d'hospitalisation du Québec», et de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 65, Loi budgétaire n° 1 donnant suite au discours sur le budget du 29 mars 2001 et à certains énoncés budgétaires ;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 54, Loi portant réforme du Code de procédure civile.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Beaulne, deuxième vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 17 mai 2002, M. Whissell (Argenteuil) s'adressera à M. Arseneau, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « Les Québécois et l'alimentation ».

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Sylvain Simard, ministre de l'Éducation, proposant que le principe du projet de loi n° 83, Loi modifiant la Loi sur l'aide financière aux études, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 83 est adopté.

9 mai 2002

M. Simard, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 83 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'éducation.

La motion est adoptée.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des transports et de l'environnement relatif au projet de loi n° 72, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives relativement à la protection et à la réhabilitation des terrains.

Après débat, le rapport est adopté.

Adoption du principe

M. Boisclair, ministre des Affaires municipales et de la Métropole, propose que le principe du projet de loi n° 77, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les municipalités régionales de comté, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Le débat est ajourné au nom de Mme Normandeau (Bonaventure).

Débats de fin de séance

L'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce) à Mme Marois, vice-première ministre, concernant les enfants en attente d'une place en garderie. Mme Lemieux, ministre de la Culture et des Communications, remplace la vice-première ministre pour ce débat ;

9 mai 2002

- le deuxième, sur une question adressée par Mme Normandeau (Bonaventure) à Mme Marois, ministre des Finances, concernant la demande de crédit d'impôt pour les régions ressources de l'avionnerie Val D'Or. M. Jean-François Simard, ministre délégué à l'Environnement et à l'Eau, remplace la ministre des Finances pour ce débat ;

- le troisième, sur une question adressée par M. Marcoux (Vaudreuil) à M. Sylvain Simard, ministre de l'Éducation, concernant la réforme de l'enseignement pour le dernier cycle du primaire et pour le secondaire. M. Boulerice, ministre délégué aux Relations avec les citoyens et à l'Immigration, remplace le ministre de l'Éducation pour ce débat.

À 18 h 41, M. Brouillet, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 14 mai 2002, à 10 heures.

La Présidente

LOUISE HAREL

9 mai 2002

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Beaudoin, ministre des Relations internationales :

(Vote n° 98)

POUR - 86

Arseneau	Brouillet	Geoffrion	Ouimet
Barbeau	Caron	Gobé	Pagé
Baril	Carrier-Perreault	Houda-Pepin	Paquin
<i>(Arthabaska)</i>	Chagnon	Jérôme-Forget	Paradis
Beauchamp	Charbonneau	Julien	Paré
Beaudoin	Charest	Kelley	Payne
Beaulne	<i>(Rimouski)</i>	Labbé	Pelletier
Beaumier	Copeman	Lachance	<i>(Chapleau)</i>
Béchar	Corriveau	Lamquin-Éthier	Pinard
Bédard	Côté	Legault	Poulin
Bégin	<i>(Dubuc)</i>	Legendre	Rioux
Bélanger	Côté	Léger	Robert
Benoit	<i>(La Peltrie)</i>	Lelièvre	Rochefort
Bergeron	Delisle	Lemieux	Rochon
Bergman	Désilets	Létourneau	Simard
Bertrand	Deslières	Loiselle	<i>(Montmorency)</i>
<i>(Charlevoix)</i>	Dion	MacMillan	Simard
Bertrand	Doyer	Maltais	<i>(Richelieu)</i>
<i>(Portneuf)</i>	Duguay	Mancuso	Sirros
Blanchet	Dumont	Marcoux	Thériault
Bordeleau	Facal	Marois	Trudel
Boulerice	Gagnon-Tremblay	Ménard	Vallières
Boulet	Gautrin	Mulcair	Whissell
Brodeur	Gendron	Normandeau	